

COMMUNE DE OMPS
Séance du 14 novembre 2023

Membres en exercice : 9	Date de la convocation: 07/11/2023 <i>L'an deux mille vingt-trois et le quatorze novembre, 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LOISON</i>
Présents : 6	
Votants : 9	Présents : Samuel SARRAILLE, Nicolas GUILLON, André LACAZE, Jean-Luc LOISON, Jean-Claude MOREL, Aline BERTI
Pour : 9	Représentés : Cédric CARNUS par André LACAZE, Franck GIRARD par Jean-Luc LOISON, Nathalie LAVERGNE par Samuel SARRAILLE
Contre : 0	
Abstentions : 0	Excusés : Absents :
	Secrétaire de séance : Nicolas GUILLON

Objet: DETR 2024 VOIRIE -

Jean-Luc LOISON, Maire d'OMPS, explique au Conseil Municipal que dans le cadre du dispositif de DETR/DSIL 2024, la commune peut prétendre à un financement sur la réalisation de projets d'investissements.

Dans le cadre de ce dispositif, la commune pourrait déposer un dossier de demande de subvention pour le projet "Elargissement de la voie communale LA VIRADE - LABROUSSE".

Jean-Luc LOISON, Maire d'OMPS, invite le Conseil Municipal à solliciter une subvention de 40% du montant des travaux HT au titre de la DETR 2024.

Jean-Claude MOREL, première adjoint présente les coûts prévisionnels des travaux, à savoir :

Elargissement de la voie communale LA VIRADE - LABROUSSE : 21 340,00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Décide de déposer dans le cadre de la DETR 2024 le projet : Elargissement de la voie communale LA VIRADE - LABROUSSE

Etablit le plan de financement suivant :
Subvention DETR 2024 : 40% : 8 536,00 €
Autofinancement : 12 804,00 €
Total : 21 340,00 € HT

Sollicite en outre une subvention sur les crédits de la DETR au taux de 40 % pour permettre l'exécution des travaux et l'amortissement des dépenses engagées ;

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce projet.

